

Conditions de la promotion

Généralités

1. Pendant les périodes de promotion du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2025 inclus, vous (consommateur-acheteur) recevrez un remboursement de 50 € lors de l'achat d'une chaudière Bosch HomeComfort participante, ainsi qu'un bon d'une valeur de 250 € qui pourra être échangé lors de l'extension de votre système de chauffage avec une pompe à chaleur hybride sélectionnée pour cette promotion.

2. Les chaudières participantes sont les suivantes:

Condens 7700i W	7736902475, 7736902434, 7736902441, 7736902435, 7736902442, 7736902477, 7736902484, 7736902436, 7736902443, 7736902437
Condens 5300i W	7736903017, 7736902517, 7736902516, 7736902518
Condens 5300i WT	7716701569, 7716701573
Condens 2500	7731600221, 7731600222, 7731600173, 7731600174
Olio Condens 7000 F	7736602452, 7736602454, 7736602455

3. Les pompes à chaleur hybrides sélectionnées sont les suivantes :

Compress 6000 AWB	7739454515, 7739454516, 7739454517, 7739454518, 7739454519, 7739454520
Compress 7400i AWB	7739454755, 7739454756
Compress 3400i ORB	7739454808, 7739454809, 7739454810, 7739454811, 7739454812, 7739454813, 7739454814, 7739454815, 7739454816

4. La chaudière faisant l'objet de la promotion doit avoir été achetée et installée par un installateur agréé Bosch Home Comfort pendant la période de promotion.

5. Pour participer, vous devez enregistrer la chaudière à l'adresse suivante : https://www.bosch-hc-acties.be/fr_be/bosch-home-comfort-campaign-hybride.html
Une preuve d'achat valable est nécessaire pour l'enregistrement.

6. Vous recevrez un remboursement de 50 € si l'enregistrement est valide.

7. Une fois l'enregistrement validé, l'acheteur recevra par e-mail, s'il le souhaite, un bon numérique avec un code promotionnel personnel.
8. Grâce au code promotionnel personnel, l'acheteur peut recevoir 250 € à valoir à l'achat d'une pompe à chaleur hybride jusqu'au 1^{er} septembre 2026 au plus tard.

Cashback

9. Le montant de 50 € sera versé sous la forme de cashback après l'achat et l'enregistrement de la chaudière faisant l'objet de la promotion (indépendamment du fait qu'il achète ou non une pompe à chaleur hybride par la suite).
10. Le montant de 250 € sera versé sous la forme de cashback après l'achat et l'enregistrement de la pompe à chaleur hybride via le code de promotion personnel figurant sur le bon.
11. Après l'enregistrement en ligne et l'acceptation par Bosch Thermotechnology SA, le montant du cashback sera transféré dans un délai de 4 semaines sur le numéro de compte bancaire belge valide communiqué par le participant.
12. Les montants indiqués s'entendent TVA comprise.

Période de promotion et date limite de participation

13. La campagne promotionnelle s'étend **du 1^{er} septembre 2025 au 31 décembre 2025**.
17. Les demandes qui ne sont pas soumises via le site de la promotion https://bosch-home-comfort-acties.be/fr_be/code.html peuvent être refusées. Les demandes non régulières qui sont acceptées ont un délai de traitement plus long.

Preuve d'achat

18. Pour participer à la promotion, une copie d'une preuve d'achat valide (scan ou photo) doit être jointe lors de l'enregistrement du produit faisant l'objet de la promotion.
19. La preuve d'achat est une copie de la facture de l'entreprise d'installation qui a livré et installé les produits.
20. Le nom, l'adresse et le lieu d'établissement de l'entreprise d'installation doivent figurer correctement et lisiblement sur la copie de la facture, ainsi que le nom, l'adresse et le lieu de résidence du participant.
21. La copie de la facture d'achat doit explicitement mentionner qu'il s'agit de l'achat et de l'installation d'un produit promotionnel Bosch Home Comfort.
22. Si l'achat a été effectué auprès d'une entreprise qui n'installe pas elle-même les produits, une facture doit également être présentée par l'installateur agréé qui a effectué les travaux d'installation.

Autres dispositions

24. Cette offre promotionnelle temporaire est organisée par Bosch Thermotechnology SA, Zandvoortstraat 47, 2800 Malines.
25. La promotion n'est valable que pour les produits faisant l'objet d'une promotion et achetés en Belgique.

26. Bosch Home Comfort n'est pas responsable de la disponibilité des produits promotionnels chez les distributeurs. Si les produits promotionnels ne sont pas disponibles en stock pendant la période de promotion, ou s'ils ne peuvent pas être livrés pendant la période de la promotion, il n'est pas possible de bénéficier de cette promotion une fois la période terminée.

27. La participation à la promotion est réservée aux personnes âgées de 18 ans et plus ayant leur résidence principale en Belgique. Les achats liés à des projets sont exclus de la participation.

28. En participant à cette promotion, les participants acceptent les termes et conditions de la promotion.

29. En participant à cette promotion, les participants fournissent des données personnelles qui seront incluses dans un fichier de Bosch Home Comfort. Le traitement des données personnelles par Bosch Home Comfort se fait de manière confidentielle et conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

30. Si l'achat est annulé après la participation (par exemple à la suite de l'exercice du droit de rétractation), sans remplacement par un autre produit promotionnel, le droit de participer à cette promotion s'éteint ; dans ce cas, le montant total doit être retourné à Bosch Home Comfort si le cashback a déjà été transféré au participant.

31. Bosch Home Comfort a le droit d'exclure les participants de la promotion à tout moment, sans devoir motiver sa décision et sans que cela ne donne lieu à un quelconque droit ou à une quelconque réclamation de la part du participant concerné à des dommages et intérêts, à un produit de remplacement ou à une promotion sous quelque forme que ce soit.

32. Bosch Home Comfort décline toute responsabilité pour les informations incomplètes et/ou incorrectes fournies par des tiers concernant la promotion et/ou les conditions de la promotion.

33. Bosch Home Comfort n'est pas responsable des données incorrectes ou incomplètes fournies par le participant. Les participants ne peuvent tirer aucun droit des erreurs de frappe, d'impression ou autres.

34. Bosch Home Comfort et les tierces parties auxquelles elle fait appel ne peuvent être tenus responsables par le client (ou en son nom) de tout dommage et/ou frais, directement ou indirectement, découlant de la présente promotion.

35. Bosch Home Comfort se réserve le droit de modifier les conditions de la promotion à mi-parcours ou de mettre fin à la promotion anticipativement. Bosch Home Comfort ne peut être tenu à aucune indemnité ou action de substitution de quelque nature que ce soit en cas de modification, de suspension et ou de retrait de la promotion.

36. Aucune correspondance ne peut être établie sur la base des présentes conditions d'action. Si, pour quelque raison que ce soit, un litige survient entre un participant et Bosch Home Comfort, le règlement de ce dernier sera contraignant.

37. La promotion est régie par le droit belge.

Pour toute question concernant cette promotion, veuillez vous adresser à marketing@be.bosch.com.